
Une Analyse Pragmatique des Discours en Français dans la Bouche des Locuteurs Francophones : Le Cas du Cameroun

Dikwa Karim Bukar & Sadiya Abubakar Gwandu

Résumé

L'objet de cette communication est d'examiner un certain nombre d'usages réservés pour la plupart, à la pratique orale du Français au Cameroun. Plus précisément, notre attention est portée sur les différentes formes de dérogations aux maximes conversationnelles et sur la portée sémantique de ces discours. Traditionnellement, l'analyse du discours est un exercice qui s'intéresse à la simple thématique de l'énoncé, à une analyse discursive notamment assistée par ordinateur (cf. Bournois et al, 2002 ; Areni, 2003; Fallary et Rodhain, 2007 ; Igalens, 2007 ; Mathieu, 2004) ou à d'autres formes d'analyses plus approfondies telles que, entre autres, « les champs sémantiques et « la manière dont l'énonciateur de l'énoncé s'implique et implique l'interlocuteur selon les objectifs poursuivis. Grâce à des séries des conversations auxquelles nous avons participé directement et indirectement, et que nous avons enregistrées sur des bandes magnétiques, nous avons pu mettre en relief la force pragmatique des énoncés et leur envergure révérencielle. Pour déterminer les attitudes ou les réactions de nos participants durant les conversations interpersonnelles, cette étude s'appuie sur la théorie de l'acte de langage (cf. Austin, 1962), notamment sur la classique méthode d'analyse du contenu du discours (focalisé strictement sur la référentielle des énoncés, sinon, de leur contenu). Via cette théorie, on a pu examiner les énoncés, en interpréter l'intention des énonciateurs et en observer l'effet sur les

auditeurs. L'hypothèse sous-jacente est que l'usage d'une langue relève des facteurs contextuels dont les circonstances sociales, les habiletés, les attitudes, les croyances, et la relation entre les interlocuteurs. Les résultats montrent que, dans les contextes exogènes informels, chez les locuteurs du français véhiculaire au Cameroun, la violation des règles de la conversation est, dans la majorité des cas, inconsciente et récurrente, accompagnant parfois des implicatures conversationnelles. En outre, la structure et la charge sémantique des énoncés corroborent le développement d'une variété hybride (dont on ne devrait pas ignorer l'existence et la prééminence), laquelle variété est le corolaire de la domestication/naturalisation du Français en Afrique. En recommandant la mobilisation de la communauté des experts en pédagogie, en sociolinguistique, etc. en sa faveur, notre intention est de soutenir que la variété du français standard est sectaire. C'est l'outil social au moyen duquel les uns dominent et soumettent les autres. Ainsi, nous postulons que, dans le souci de démocratisation de la langue française et d'unité des peuples, chacun a l'obligation morale d'accepter et d'adopter, fût-ce aux dépens de ce code injuste et sectaire (c'est-à-dire, le français pure ou neutre), la variété de langue française hybride « flexible » et « élastique » régit par des préceptes peu strictes, ce code collectif compris de tous les membres (ou presque) de la société, afin de réduire le nombre d'échecs à l'école, et d'accélérer le développement socioéconomique à l'heure actuelle de la mondialisation.

Mots clés: Maximes; implicatures; Français pur; discours; acte de langage.

Introduction

Le Cameroun est un pays bilingue fonctionnant avec deux langues

officielles paritaires, le Français (qui fait ici l'objet de notre étude) et l'Anglais. Mais comme dans la plupart des anciennes possessions européennes en Afrique, l'image des langues coloniales et de leur apprentissage a énormément évolué dans la tête des gens. Devant les réalités de l'évolution, la pression d'autres langues a généré de nouveaux besoins d'expression.

C'est le cas du Cameroun. Il serait pertinent de se rappeler que, depuis fort longtemps, la langue française a toujours été protégée, favorisée, au mépris des langues du sol, par les puristes (les enseignants, les avocats et d'autres élites) qui, lui vouant toute la déférence, étaient susceptibles de s'indigner devant une faute d'usage quelconque. Aujourd'hui, cette même langue française qui, jadis, jouissait de ses lettres de noblesse, se banalise, chez les locuteurs qui font prévaloir sur le purisme le seul besoin de communiquer. A l'instar d'un certain nombre de sociétés africaines, les utilisateurs de la langue française se divisent en trois classes (cf. Bukar 2019 : à paraître) :

- La classe des locuteurs qui en ont une excellente maîtrise (du fait de leur parfaite instruction ou appartenance sociale) ;
- La classe des locuteurs qui sont moyennement instruits ou lettrés ;
- La classe de ceux qui n'en possèdent que des connaissances rudimentaires à défaut d'instruction ou de contact suffisamment régulier avec la langue française.

Alors que les membres des groupes 2 et 3 constituaient ensemble la grande majorité dans la société, ceux du groupe minoritaire 1 assuraient la suprématie du Français pur. Avec le temps, les classes 2 et 3 se le sont appropriés à leur manière tout en lui donnant une structure sémantique, phonologique, etc. plus populaire. D'où

l'émergence réelle d'une variété de Français hybride caractérisée par la violation, entre autres, des règles morphosyntaxiques régissant ce code pseudo-(con-)sacré, de son champ sémantique et des maximes conversationnelles, au grand dam des puristes. La prééminence de cette forme hybride du Français est due au fait que les membres de la société camerounaise, toutes les classes confondues, forment un réseau des relations dans lesquelles sont assurées des interactions sans complexes à tous les niveaux, soit, par exemple, par les media, la mobilité des personnes, etc.

Dans cette étude, il s'agit d'examiner la structure morphosyntaxique des discours en Français des membres de la société francophone de Yaoundé pour :

- Mettre en relief la fréquence d'utilisation du Français véhiculaire (F.V.) ;
- Montrer l'attitude de la population devant un éventuelle mouvement pour la promotion du F.V.
- Montrer la validité sinon les limites du concept de dérogation aux maximes de conversation du moins par rapport à la société francophone de Yaoundé.
- Faire un commentaire sur les implicatures conversationnelles et en dire les implications linguistico-sociales de leur portée.

En d'autres mots, cette communication est surtout pragmatique a pour objectif principal de présenter deux catégories d'analyse, à savoir, l'analyse morphosyntaxique de l'énoncé et l'analyse de son envergure référentielle. L'autre sous objectif consiste à illustrer, par le biais d'une série de conversations entre différents locuteurs de la langue française dans des situations réelles de communication, le cheminement de la méthode d'analyse que nous utilisons.

Notre étude essaie d'aborder les questions suivantes:

- Qui utilisent ces variétés d'usages chez les francophones de Yaoundé ? D'après quelle fréquence ?
- Quelle est l'attitude/la perception des locuteurs francophones par rapport à la validité de nos actes de langage, du moins dans le contexte de Yaoundé ? ou mieux, devant un éventuel mouvement de promotion du F.V. ?
- Sous un angle sociolinguistique, que représentent les implicatures multiples inhérentes aux discours en Français populaire au Cameroun ? Quelles en sont les implications linguistico-sociales ?
- Faut-il militer contre la variété du Français populaire ?

L'étude s'appuie sur la classique méthode d'analyse du contenu du discours focalisé strictement sur la fonction référentielle des énoncés en Français, sinon, de leur contenu. La première partie présente les cadres de référence dans lesquelles s'inscrit notre méthode. Nous démontrons que dans un contexte exogène, l'accès au sens d'un énoncé dépend largement de l'appartenance (ou du degré de familiarité) du locuteur et de l'interlocuteur ; que les énoncés contiennent différents indices de violation de maximes de conversation par l'émetteur. En effet, nous nous appuyerons sur ces indices pour montrer que les locuteurs francophones de la société yaoundéenne ne se rendent compte d'aucune violation des maximes conversationnelles, même si, à leur insu, ils injectent dans leurs discours, des traits linguistiques propres aux langues locales. Ils font prévaloir sur le respect des règles grammaticales, syntaxiques, etc. de ce code (con-)sacré (c'est-à-dire, la variété du Français pure) le besoin de communiquer.

Hypothèses et Cadre de Référence

Depuis quelques décennies maintenant, l'analyse du discours est un

domaine qui suscite beaucoup d'intérêt chez les chercheurs en science du langage, en psychologie, en sociolinguistique, etc. Généralement, l'analyse du discours est un exercice qui peut s'intéresser à la simple thématique de l'énoncé ou s'intéresser à une analyse discursive, notamment assistées par ordinateur (cf. Bournois et al, 2002 ; Areni,2003: Fallary et Rodhain, 2007 : Igalens, 2007 ; Mathieu, 2004) ou à d'autres formes d'analyses plus approfondies telles que, entre autres, les champs sémantiques et la manière dont l'énonciateur de l'énoncé implique l'interlocuteur selon les objectifs poursuivis.

Dans ce travail, notre enquête s'inscrit dans une approche des discours, de l'acte de langage et de maxime conversationnelle. L'action d'émettre un discours ayant une certaine charge sémantique dans un contexte donné équivaut à accomplir une action visant à agir délibérément sur le récepteur au niveau de « son système de croyance et ou son attitude comportementale » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 :84). L'action de parler est un acte performatif régi par des préceptes conventionnels. En règle générale, on ne parle pas dans le vide, c'est-à-dire sans but. On considère la majorité des discours émis dans des situations formelles ou informelles comme faisant partie de la classe des « actes de langage » dont la finalité est la communication. En effet, selon Austin (1962), un acte de langage est l'un des concepts reliant la signification d'un discours au contexte.

Dans la théorie de l'acte de langage, un acte de langage est un énoncé produit dans une situation de communication et correspondant à la réalisation d'un acte social. Entreprendre l'étude pragmatique d'un énoncé c'est examiner cet aspect de la signification dérivant non des caractéristiques formelles des mots et de la construction des phrases, mais de la façon dont le discours est élaboré et utilisé relativement au contexte dans lequel il est émis ;

c'est aussi traiter de l'application des règles de conversation, de conventions de politesse et des interprétations des discours. En d'autres mots, analyser le discours ou le langage implique une élucidation de son contenu y compris en terme d'implicatures conversationnelles.

D'après les pragmatiques et les sémanticiens, la majorité des choses que nous apprenons provient des inférences sur la langue plutôt que de ce qui est déclaré. On nomme implicatures, les significations supplémentaires que nous inférons et que l'on considère comme l'écart entre le sens déclaré et la force pragmatique d'un discours (cf. Grice, 1975). Le terme implicature fut proposé par le philosophe Grice en 1975. Selon lui, quand les gens s'engagent dans une conversation, ils reconnaissent une espèce d'accord tacite de coopérer pour atteindre leurs fins mutuelles. Cet accord, il le nomme « le principe de coopération ». Lorsqu'on accepte de respecter le principe de coopération, on accepte alors de jouer selon les différentes règles ou maximes. Il liste quatre types de maximes conversationnelles:

1. La maxime de quantité: ici, on ne devrait donner que les informations dont on a besoin, pas trop, pas moins;
2. La maxime de qualité: Ici, on ne devrait pas dire des choses dont on n'a pas de preuves ou que l'on croit faux ;
3. La maxime de relation: D'après cette maxime, on devrait faire valoir sa contribution sinon rendre sa contribution pertinente par rapport au but recherché;
4. La maxime de manière: Selon cette maxime, on devrait être ordonné, organisé, précis, en évitant d'être obscure, ambiguë, et être prolix pour rien.

Le locuteur d'une langue est celui dont les actes de langage sont influencés par un certain nombre de paramètres y compris le contexte dans lequel s'inscrit son énoncé. Si parler c'est influencer le récepteur, alors la conversation est le lieu sûr où s'opère le mouvement symétrique de ce jeu d'influence. Les effets de cette influence, échappant au contrôle aussi bien de l'émetteur que du destinataire, sont générés par la force sémantique du contenu du message. Cela est dans le même ordre d'idées que l'affirmation de Breton et Proulx (1993:76) formulée en ce terme: « l'effet du message diffusé n'est pas le simple produit des manipulateurs qui posséderaient un plan de contrôle machiavélique ».

Austin (1975) et ses adeptes (exemples: Bruner, 1975; Bates, 1976; Searl, 1975, etc.) identifient trois types d'actes de langage:

- **L'acte locutoire**, réfère au fait de produire un énoncé selon un certain nombre des règles linguistiques;
- **L'acte illocutoire** désigne l'intention de l'énonciateur en ce qui concerne le type d'information contenue dans l'énoncé (déclaration, promesse, interdiction); **la fonction illocutoire** (illocution, c'est-à-dire, ce qui est ou a été fait ou réalisé) d'un acte de langage, dans la théorie linguistique de John Langshaw Austin, réfère au message convoyé par un énoncé au-delà de son sens immédiat, celui que traduit sa dimension locutoire;
- **L'acte ou effet perlocutoire** désigne l'effet produit par l'émission d'un énoncé sur le Co énonciateurs ou sur ses actes.

Elements de Synthèse et Précisions Méthodologiques

Eléments de synthèse

Nos choix épistémologiques et méthodologiques sur lesquels s'appuie l'analyse des énoncés sont résumés dans les assertions ci-après:

- Un énoncé a un objectif performatif : son contenu oblige tacitement l'auditeur à coopérer. Emettre un énoncé vise à construire une représentation ; c'est un acte volontariste d'influence;
- Pour inférer correctement sur un énoncé, il faudrait tenir compte d'un certain nombre de facteurs dont le contexte énonciatif (c'est à dire, l'ensemble de conditions de production extralinguistique d'une situation discursive, sinon aux énoncés précédents et suivants constituant donc l'environnement linguistique immédiat du discours considéré;
- Dans la structure d'un énoncé se trouvent des indicateurs (qui peuvent aussi être des éléments syntaxiques) de sa visée communicationnelle que l'analyse pragmatique peut mettre en relief, lesquels indicateurs servent de socle à l'inférence sur le sens de l'énoncé.

Ces choix épistémologiques et méthodologiques se traduisent par une analyse tripartite:

- L'analyse de la manière dont le destinataire et le destinataire s'impliquent dans l'énoncé;
- L'analyse de l'ensemble des mots utilisés pour caractériser une notion, une activité, une personne, etc. consiste à en

relever tous les termes s'y rattachant afin de comprendre la perception que l'émetteur en a et ou qu'il désire partager avec ou imposer à l'auditeur. Cette analyse montre si la logique de coopération fonctionne ou pas.

- L'analyse de la nature et de la structure des énoncés.

Procédé méthodologique

Tout énoncé a une fonction performative. La fonction du langage est de réaliser des actions, d'agir sur le monde ou sur l'interlocuteur. L'aspect pragmatique du langage concerne:

- Les caractéristiques de son utilisation (les conventions);
- Les références au monde (les croyances);
- La manière dont son utilisation modifie l'état des choses (l'action du discours sur le monde).

En effet, une enquête descriptive a été utilisée pour réaliser ce travail préliminaire (en attendant la succession d'enquêtes à grande échelle prévues pour 2020 concernant quatre villes francophones, Abidjan, Brazzaville, Douala et Kinshasa). Une série de conversations (que nous avons enregistrées sur des bandes magnétiques) entre différents groupes sociaux comprenant des jeunes et des adultes, dans différentes situations réelles de communication nous ont fourni une banque de données nécessaire pour le réaliser.

L'enquête a été menée pendant une durée de quatre mois, c'est-à-dire du deux Avril, 2019, au deux Août, 2019, dans quatre quartiers et une banlieue de Yaoundé choisis au hasard à savoir : Briqueterie, Mvog Ada, EligEssono, Nyong et Obala,

respectivement. 12 participants ont produit les 60 actes locutoires produits au cours des 4 conversations étudiées. Après avoir enregistré et transcrit les allocutions faisant l'objet de notre étude, nous avons confectionné un questionnaire intitulé « L'usage du Français parlé à Yaoundé » que nous avons administré à 5 enseignants, à 5 élèves du niveau primaire, à 5 élèves du niveau secondaire, à 5 étudiants du niveau post-secondaires, à 5 fonctionnaires des ministères et à 5 commerçants du marché. Ledit questionnaire nous a permis de recueillir des informations relatives à la perception des participants par rapport aux énoncés de notre intérêt, leur niveau d'instruction, leur quartier de résidence, région d'origine, etc.

Pour mettre en relief les implicatures conversationnelles (c'est-à-dire, l'écart entre le sens déclaré du discours et le (vrai) contenu implicite véhiculés par les énoncés), nous avons procédé par la juxtaposition de ces discours en français recueillis dans des situations réelles de communication et de la forme canonique de ces mêmes discours dans un tableau. Cela en a facilité la comparaison de leur structure morphosyntaxique et l'inférence sur leurs sens. Nous avons donc décrit ces violations des maximes à la lumière de la théorie de l'Acte de Langage (Austin, 1962).

I. Resultats et Commentaires Generales

Table 1 : Les locuteurs francophones de Yaoundé et l'utilisation du Français « Camerounais »

F a r t i	Catégorie socio- éducative	Fréquence d'utilisation du F.V	Attitude/perception vis-à-vis du F.V

c i p p a n t s									
	C1	C2	C3	TF	TT	R	F+	F	F
1		✓			✓		✓		
2			✓	✓			✓		
3			✓	✓			✓		
4			✓	✓			✓		
5	✓					✓		✓	
6		✓			✓		✓		
7			✓	✓			✓		
8		✓			✓		✓		
9	✓					✓	✓		
10			✓	✓			✓		
11	✓					✓		✓	
12		✓			✓		✓		
13		✓			✓		✓		
14			✓	✓			✓		
15		✓			✓		✓		
16			✓	✓			✓		

6									
1			✓	✓	✓		✓		
7									
1		✓					✓		
8									
1			✓	✓			✓		
9									
2		✓			✓		✓		
0									
2		✓			✓		✓		
1									
2			✓	✓			✓		
2			✓	✓			✓		
3									
2			✓	✓			✓		
4									
2	✓					✓		✓	
5									
2		✓			✓		✓		
6									
2			✓	✓			✓		
7									
2		✓			✓		✓		
8									
2	✓					✓	✓		
9									
3			✓	✓			✓		
0									
	16.6%	36.6%	46.6%	46.6%	36.6%	16.6%	90%	10%	0

fréquemment le Français véhiculaire,

- Et 36.6% des locuteurs de la catégorie 2 (C2) en feraient de temps en temps usage.
- Alors que seulement 16.6% des locuteurs suffisamment lettrés n'en font usage que rarement.

Validité des discours

- 90% de nos participants ont confirmé la conformité des discours pseudo-défectueux sélectionnés avec leurs équivalents en Français standard, et seraient à l'aise avec cette forme diglossique populaire du Français. Ce qui insinue une attitude favorable à un éventuel mouvement de promotion du F.V. Par ailleurs, sous un angle linguistico-social, la validation par nos participants des énoncés concernés corrobore le développement d'une variété hybride du Français, *corolaire de la domestication/naturalisation du Français en Afrique en générale et dans la société camerounaise en particulier.*

Commentaire général

Par rapport à l'ensemble de ces résultats, nous avons formulé les remarques suivantes:

(a) Dérogation aux maximes de Grice

80% des actes locutoires collectés accompagnent des implicatures. Ce qui sous-entend que dans les contextes exogènes informels, chez les locuteurs du français véhiculaire au Cameroun, la violation des règles de la conversation est, dans la majorité des cas, récurrente et,

probablement, inconsciente. Ce qui suggère que la variété diglossique de la langue Française en usage à Yaoundé est déjà établie et consacrée.

Traditionnellement, la cohérence d'un énonciateur dans une conversation relève, entre autres, de sa non-violation des maximes de qualité, de quantité, de relation et de coopération. Cependant, en nous référant à la société francophone de Yaoundé, un regard attentif sur le comportement linguistique des locuteurs francophones nous indique que la violation des maximes n'a rien d'objectif, elle peut être minimisée d'autant que la conventionalité des procédures dans la formulation des discours correspond toujours à celle de leurs effets, même si, dans certains cas, la force illocutoire, visiblement, ne coïncide pas avec son effet perlocutoire (Exemples : (40), (41), (42), (43), etc.).

Se référant aux travaux de Austin, (1962), Bates (1975), etc. Gwandu (2018) remarque que, pour qu'un acte de langage réussisse, il faut qu'il tire à la claire une réponse appropriée caractéristique d'un acte de langage approprié sont :

- (a) Il doit y avoir une procédure conventionnelle ayant un effet conventionnel;
- (b) Les circonstances et les personnes doivent être appropriées, tel que cela est spécifié dans la procédure;
- (c) La procédure doit être complètement et correctement exécutée;
- (d) Souvent, les personnes doivent avoir les idées requises, les sentiments et les intentions telles qu'ils sont spécifiés dans la procédure.

Si les discours de la conversation numéro 5 s'y accordent, visiblement, les tirades (41) (42) et (43) semblent échapper à ces

conditions pour un étranger d'autant que les réponses qu'on peut en attendre semblent ratées. Mais pour un membre de la communauté francophone camerounaise, ces discours ne constituent aucun abus langagier. Cela suggère que le degré de dérogation aux maximes de conversation n'est pas toujours le même dans toutes les conditions. Un acte de langage peut être inapproprié dans certains contextes, sans forcément l'être dans d'autres. Un discours reflétant des abus linguistiques pour une société peut paraître conventionnellement correcte pour la société qui dans laquelle ce même discours est d'usage courante. D'où notre réserve pour (a) ci-dessus d'autant plus que son applicabilité semble ne pas être absolue.

En principe, dans le cadre de l'intercommunication, une phrase interrogative est utilisée soit pour demander une information, soit pour faire une demande polie, etc. Mais les tirades (2), (19), (21), (23), (26), (32), (34) et (36) démontrent que, dans la société francophone de Yaoundé, l'interrogation peut être utilisée à la place d'une réponse affirmative. Aux yeux des non-membres de la communauté francophone de Yaoundé, ces discours montrent que les locuteurs et les auditeurs ne se comprennent pas ou presque. Car, les réponses des interlocuteurs ne font aucune référence (ou presque), aux informations que pourraient attendre les énonciateurs. Il en va de même avec les tirades (24), (25), (27), (28), (40), (42) et (43) dans lesquelles l'interprétation littérale des réponses paraît déroger aux maximes de pertinence.

Cependant, les participants à la conversation s'en contentent, tout simplement parce qu'ils coopèrent. Ainsi, la pertinence des réponses (25) (28) (41) par exemples, est renforcée par la satisfaction des énonciateurs. Au départ, Olive et Orphée attendaient une interprétation indirecte de leurs questions, mais, Mpô savait d'avance que Olive détenait des informations sur la situation socio-économique qu'elle traversait, affaiblit par les difficultés de la vie ;

dans le même ordre d'idée, Niki savait au préalable que Orphée détenait des informations sur la situation sécuritaire dans la région. Elle sait que voyager dans la région de Yola serait très risquant. Les réponses (19) (2) (1) (41), entres autres, illustrent parfaitement le cas de l'acte de langage indirect. Il se base sur une apparente dérogation de la maxime de qualité tel que cela est également illustré dans (15), (16), (17), (18) entres autres. En fait, il ne s'agit pas vraiment de ce que l'interprétation littérale nous prête. C'est juste des exagérations, mais qui nous font passer outre la maxime de qualité. Mais, en générale, considérant le fait que l'énonciateur et l'interlocuteur sont soumis aux même réalités (socio-)linguistiques, sinon le fait qu'ils appartiennent à la même communauté linguistique vivant les mêmes expériences sociolinguistiques, le décryptage du discours se fait sans en exiger une interprétation littérale ou plutôt un ajustement sémantique.

(b) Les limites de la transgression des maximes

Le principe général est que, dans une situation de communication donnée, le respect des règles de conversation nous permet d'éviter de fournir trop peu ou trop d'information et de verser dans des malentendus, de l'incompréhension, etc. Mais lorsqu'un camerounais parle Français, il/elle ignore l'existence des maximes de la conversation. Il transmet le message en s'appuyant sur l'expérience sociolinguistique et culture notoire qu'il/elle partage avec son auditeur et qui aide à maintenir le principe de coopération.

Considérons, par exemple, les tirades 18/19 et 20/21. Dans ces énoncés, on peut dire que visiblement, Serge transgresse la maxime de quantité en se gardant de donner assez d'information. Cependant, s'il se trouve que, en vérité, la transgression de Serge n'est pas délibérée attendu qu'il ne sait pas qui est le chaud de Léa,

alors il y a lieu de dire qu'il ne déroge pas au principe de coopération. Il se garde de dire des faussetés qui risqueraient de transgresser la maxime de qualité, et s'attelle à son information succincte mais véridique. On peut donc dire que, dans ce modèle d'énoncé, la maxime de qualité et de quantité se heurtent. Examinons, à présent, les séquences 27/28, 38/39, 40/41, 42/43. Dans les énoncés, (28), (39), (41) / (43) Olive, Mpô et Niki respectivement font fi d'un certain nombre de maximes : leurs réactions ne semblent pas avoir de rapport avec les discours de leurs interlocuteurs. Elles dérogent donc, leur insu, aux maximes de pertinence. Chaque énonciateur se base sur la conviction que son auditeur est un interlocuteur approprié ayant les idées sur la situation en question.

(c) L'envergure sémantique des discours

Le linguiste qui 'écouterait et examinerait les énoncés constaterait que, souvent, les participants à la conversation transgresseraient un peu trop les règles prescrites de la conversation et que la transmission de la charge sémantique de certains de ses énoncés se fait par implicature. L'auditeur, alors, en se basant sur **le contexte** et **l'intuition linguistique** qu'il/elle a développée au fil de ses expériences socioculturelles et linguistiques, pour accéder au sens supplémentaire ou, mieux, au sens absolu visé par l'énonciateur, passe outre la signification littérale des mots du discours. Tel est le cas des discours de la conversation numéro 5 et d'un certain nombre d'énoncés (cf. tableau 1) que nous avons enregistrés au cours de notre enquête.

L'écart, en termes sémantiques, entre les discours de la première colonne et ceux de la troisième colonne du sens visé illustre les implicatures conversationnelles. Les discours de la colonne numéro trois ne correspondent pas tout à fait avec les visions et les représentations de la culture française, en un mot, de

la Francité, telle qu'elle est véhiculée par la langue pure.

Conclusion et Recommandations

Toute langue est le patrimoine collectif de tout un peuple. Elle représente, en soi, le symbole de l'unité, un moyen d'expression d'amour entre les gens. La situation sociolinguistique du Français au Cameroun suggère que la langue française se démocratise afin de mieux rassembler les peuples. Toutes ces mutilations, tous ces assauts phonologiques, syntaxiques, sémantiques, etc. qu'on lui fait subir sont les séquelles de ce long processus de démocratisation. D'après cela, son utilisation devrait, avant tout, prôner le rassemblement des membres de la société, et se garder loin de la désintégration ou de tout ce qui s'y apparente.

Toute idéologie travaillant dans le sens contraire à l'unité n'est jamais de Dieu. Or, Le Français pur sert d'instrument de discrimination et d'oppression. Elle sert les intérêts des uns en marginalisant les autres, opposant les uns contre les autres. Donc, il est temps que les parties prenantes en matière de politique linguistique au Cameroun (et même ailleurs) fassent preuves d'honnêteté en reconnaissant et en légiférant en faveur de l'intégration et de l'anticipation du code populaire dans des programmes d'enseignement, des manuels, etc. pour, entre autres, réduire le taux d'échec dans les écoles et accélérer le développement socioéconomique à l'heure de la mondialisation. En d'autres mots, opter pour l'unité linguistique qui s'accorde avec les diversités socioculturelles et qui s'articule sur les maximes de la solidarité humaine s'avèrerait plus salutaire. « L'union fait la force », nous a-t-on dit.

Références

- Adam J.M. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, coll. « Coursus ». 2005.
- Adam J.M., *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, 1992.
- Amelie S. *Méthode D'analyse des discours : l'exemple d'un dirigeant d'entreprise publique*. Lavoisier, « Revue française de gestion ». No 211, 2011/2. Pp. 29 à 45
- Areni C., « Modèle propositionnel probabiliste de la structure de l'argument et de l'acceptation du message », *Recherche et applications en Marketing*, vol. 18, n° 1, 2005, p. 95-121.
- Austin J.L., *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press.1970.
- Barthes R., « L'effet de réel », *Communications*, 2, 1968, p. 84-89.
- Bourdieu P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- Bournois F., Point S., Voynet-Fourboul C., « L'analyse de données qualitatives assistée par ordinateur : une évaluation », *Revue française de gestion*, vol. 28, n° 137, janvier-mars 2002.
- Breton P., Proulx S., *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte, 1993.
- Boissinot A., *Les textes argumentatifs*, CRDP Toulouse, 1992.
- Ducrot O., *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Éditions Hermann, 1980.
- Fallery B., Rodhain F., « Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive et thématique », *Congrès de l'AIMS XVIe Conférence Internationale de management stratégique*, Montréal, 2007.
- Garric N., Légèze I., Point S., « Le rapport RSE, outil de légitimation – Le cas Total à la lumière d'une analyse de discours », *Revue de l'organisation responsable*, n° 2, 2006, p. 5-19.
- Ghiglione R. (sous la direction de), *L'analyse automatique des*

- contenus*, Paris, Dunod, 1998.
- Greimas A.-J. *Sémantique structurale*, Dunod, Paris, 44. *Revue française de gestion* – N° 211, 2011.
- Grice, H.P. "Logic and Conversation. In P. Cole, & J. L. Morgan (Eds), *Syntax and Semantics*, Vol. 3, *Speech Acts* (pp. 41-58). New York : Academic Press, 1975.
- Gavard-Perret M.-L., « L'analyse automatisée de données textuelles en marketing : comparaison de trois logiciels », *Décisions Marketing* 36, 2004, p. 75-90.
- Igalens J., « L'analyse du discours de la RSE à travers les rapports de développement durable », *Revue Finance-Contrôle-Stratégie*, 2007, p. 129-155.
- Kerbrat-Orecchioni C., *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- Kerbrat-Orecchioni C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin, 1980.
- Lebart L. et Salem A., *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Dunod, 1988.
- Leech, G.N. and Short, M.H. *Style in Fiction: A Linguistic Introduction to English Fictional Prose*, Longman: London, 1985.
- Levinson, S. *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press. United Kingdom. 1987.
- Maingueneau D., « Analyse du discours et archive », *Semen*, 08, Configurations discursives, 1993.
- Mathieu J.P., « L'analyse lexicale par contexte : une méthode pertinente pour la recherche exploratoire en marketing », *Décisions Marketing* 34, 2004, p. 67-77.
- Perelman C., Olbrechts-Tyteca L., *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1970.
- Robrieux J.J., *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 1993.
- Searle, J.R. What is a speech act? in, GIGLIOLI, P.P. ed. (1975) 136-

154.

Seignour A., « Proposition d'analyse des discours : analyse de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise », *Congrès de l'AGRH*, Toulouse, 9-11 septembre 2009.

Seignour A., *Marketing interne et communication interne : légitimité et pratiques. Le cas des entreprises de service public*, Thèse soutenue sous la direction de Pierre-Louis Dubois, Université Montpellier 2, 1998.

Sfez L., *Critique de la Communication*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

Winkin, Y., « Entretien avec Gregory Bateson », *La nouvelle communication*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 284-290.

APPENDICE 1

1. Ana : Annie m'énerve
2. Biba : **Toi ou moi ?...**
3. Ana : **Elle se sent mal mauvais**
4. Biba : **Je te dis.** Toujours, elle vient et **elle te remplit de bavardages sur son jean.**
5. Ana : Je ne sais pas ce qu'elle a vu dans Jean... hm ! peut-être parce qu'il est beau...
6. Biba : Beau ?... **Tu as vu la personne ?**
7. Ana : Vraiment. **Où est la personne ? Tu cherches même tu ne le trouves pas.**

8. Helen : Asso ! l'homme-là, l'homme que tu vois là, **laisse seulement.**
9. Ana : Et Annie est là, **elle tape sa bouche.**
10. Annie: Eh eh eh eh ! **Pardon, ne me prononcez pas là-bas, doucement. Les mamans kongosa.** C'est ça votre travail, mais, moi **je ne vous gère pas.**
11. Ana : Regarde-moi la chose-ci... Je dis qu'hein, **tu es simple ? j'ai ton temps ?**
12. Helen : Foutez-moi le camps, **championnes de kongosa.** Ne me mettez plus dans vos choses. Que chacun reste dans son coin.
13. Ana : **Ah mouf !** nous sommes tes égales ?

II

14. Pierre : Tu connais Léa, non ?
15. Serge : **Très bien même... Un canon !**
16. Pierre : je te dis qu'hein, **une beauté de feu !... Tu vois son attaque et sa défense, tu dis oui.**
17. Serge : Vraiment !... Si seulement avec **mon tourne vis-là je pouvais dépiécer son pont arrière !...**
18. Pierre : C'est qui **son chaud ?**
19. Serge : **Demandes-moi.**
20. Pierre : Elle ne t'a jamais dit qu'elle a un fiancé ?
21. Serge : **On cause ?**

22. Pierre : Je suis sûr qu'elle est la chasse gardée de Diouf... **Ou bien ?**
23. Serge : **Ah ! Je sais que c'est quoi ?...** Tu as déjà vu **une fraicherie** qui ne soit pas l'objet de convoitise de la hiérarchie supérieur ? **Que ça a commencé comment ?**

III

24. Olive : Asso, **c'est comment non ?**
25. Mpô : **Voici mes restes !** ... Et toi, ça va ?
26. Olive : **Ah ! nous, on est là hein. On se bat. On va faire comment ?**
27. Mpô : Vraiment. **La vie est devenue cailloux au Cam.**
28. Olive : **je te dis qu'hein... laisse seulement...**
29. Mpô : Et ton mari ?
30. Olive : Quel mari ? **Un mari qui mange tout, un mari qui n'a pas de choix,** un mari qui tire sur tout ce qui bouge... Pardon, on reste comme ça : **chacun dans son chacun.**
31. Mpô : Oueeeeh... **Les hommes sont des diables.**
32. Olive : **Seulement ?...** Mais, si moi j'ai déjà **donné son sucre à quelqu'un,** alors, que je souffre. Sinon, Dieu me vengera.
33. Mpô : Mais vous vous aimez quand même, non ?
34. Olive : Ah ! Pardon, **que ça a commencé comment ?** Que c'est des amusements ? En tout cas, moi, Je suis encore avec lui **seulement par que faire.**

35. Mpô : Alors, moi j'ai de la chance. **Mon chaud, c'est quelqu'un qui assure.**
36. Olive : **Mais tu penses que quoi ?** Toi tu es vraiment chanceuse... Tu sais ? Je voulais me taper un amant, mais j'ai compris qu'ils sont tous le même.
37. Mpô : Pas tous, quand même.
38. Olive : **Essaie ! Tu vas me dire.**
39. Mpô : **Pardon, laisse. Tu me connais ? Mes yeux sont ouverts hein !**

IV

40. Orphee : Tu n'es plus allée à Maiduguri ?
41. Niki : **On t'a dit que je suis fatiguée de vivre ?**
42. Shipo : **Les kidnappeurs ? Les accidents ?**
43. Niki : **Pardon, j'ai encore des enfants à élever... Où est le sac ?**
44. Samy : **Voici ça.**
45. Orphee : Ouvre-le.
46. Niki : **Quoi ?... Tout ça ?... Oueeeeh ! Mes enfants, les habits vont vous tuer.**

V

Theo : **Allo, Serge, C'est comment, non ? Mon associé n'est pas allé à la pêche ?**

Matello : **Si ! D'ailleurs, il a deux gros poissons dans sa glacière**

Theo : **Pour manger ? ou pour retourner dans l'eau ?**

Matello : **Il ne peut pas manger deux gros poissons seul. Il va peut-**

être en garder un a son associee.

Theo : Tu sais quoi ? C'est la terreur a l'assemblée Nationale aujourd'hui : Le président a mis tout le monde au travail.

Matello : Ah ! Il est en ville.

Theeo : Positif... Mais il va demain se ressourcer dans son village natal.

Matello : D'accord... Est-ce que tu peux m'aider à arroser mon champ de manioc ?

Theo : Dommage, je n'ai pas d'arrosoir.

APPENDICE 2 : tableau des actes illocutoires pseudo-défectueux.

Structure de l'énoncé	Forme standard	Sens visé
Toi ou moi ?	Même moi /moi également	Moi aussi
Elle se sent mal mauvais	Elle est arrogante à outrance	Elle est prétentieuse/vaniteuse
Où est l'homme, tu cherches, tu ne le trouves pas	Est-ce quelqu'un ?	Un personnage sans mérites
Pardon, ne me prononcez pas	S'il vous plait, ne prononcez pas mon nom	Arrêtez de parler de moi, s'il vous plait/je vous en pris
Je ne vous gère pas	Vous êtes le plus cadet de mes soucis	Je m'en fous de vous
Tu es simple ?	Tu es normal ?	Ça ne va pas, ta tête ?
Très bien même	Vachement bien	Très bien
Canon !	Une beauté	Une vraie beauté

	foudroyante !	
Une beauté de feu	Une beauté fabuleuse	Belle comme le jour
Son « attaque »	Sa « poitrine »	Ses seins
Sa « défense »	Son « derrière »	Les fesses surplombantes
Tournevis	Instrument pour dévisser	Pénis
Dépiécer	Dépecer	Déflorer/dépuceler
Pond arrière	Derrière	Les fesses
Son Chaud	Son dragueur	Son amant/petit ami
Demande-moi	Tu me demandes ?	Je ne sais pas
On cause ?	Je ne cause jamais avec lui	Je ne lui ai jamais demandé
Ou bien ?	Ce n'est pas ça ?	N'est-ce pas ?
Je sais que c'est quoi	Je ne sais pas	Aucune idée
Une « fraîcheur »	Une chose fraîche	Une fille très jeune et très belle
Voici mes restes	Voici ce qui reste de mon corps après ma mort	Ça va mal
La vie est cailloux	La vie est dure	La vie est difficile
Qui mange tout	Qui n'a pas de choix	Coureur de jupons

Sa têtutesse me fait vomir Je le hais pour sa tête dure
C'est un exécration têtue
Je mange par que faire Je mange parce que
Je mange malgré moi

